

PLAQUETTE
DE
FORMATIONS
INTRA-
ENTREPRISES
ANNÉE 2022

■ EMMANUELLE GAUTHIER - CONSEIL & FORMATION

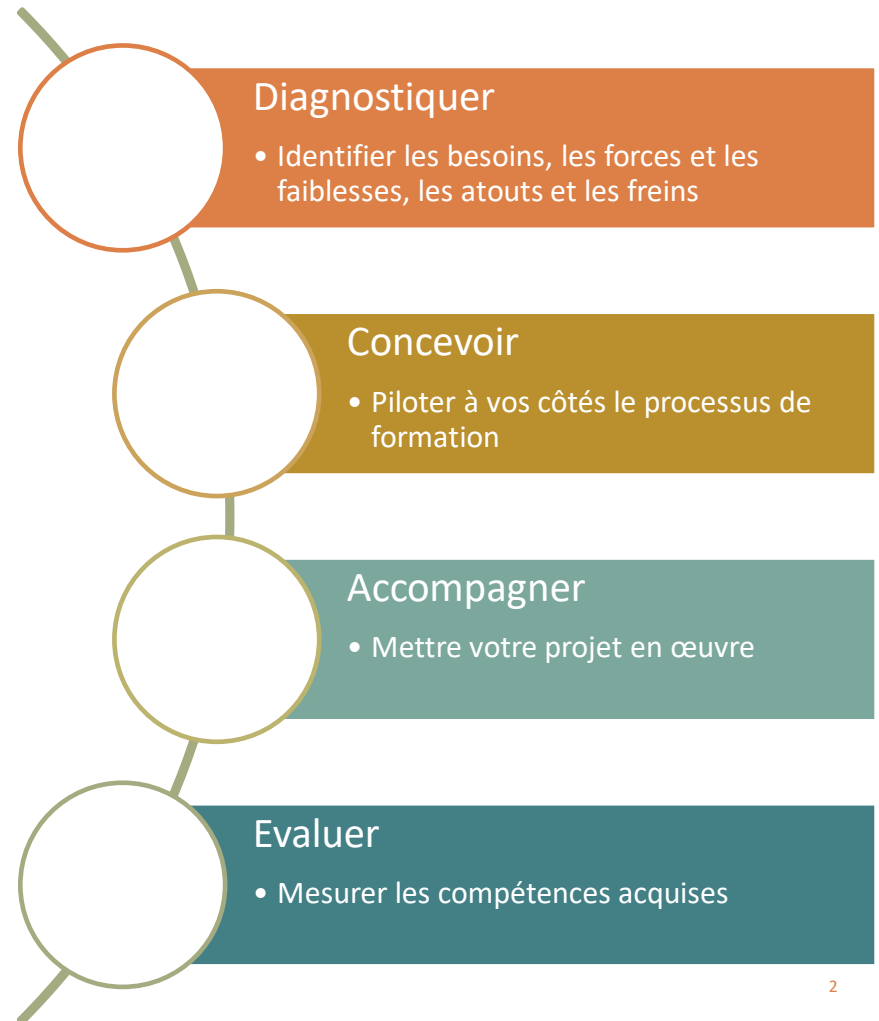
■  contact@egauthier.fr -  www.egauthier.fr

■  +33 (6) 09 75 91 11



FORMATIONS SUR MESURE : UNE RÉPONSE SPÉCIFIQUE À VOS BESOINS

- Dans le cadre d'une démarche personnalisée, nous vous accompagnons dans l'élaboration de vos projets de formation en choisissant les méthodes pédagogiques adaptées à votre environnement et à votre problématique et en nous appuyant sur les ressources internes.



Piloter un plan de prévention des Risques Psychosociaux

Objectifs

- Être sensibilisé à l'importance et aux enjeux de la prévention des RPS en qualité de préventeur interne
- En connaître toutes les conséquences et les impacts tant au niveau social que juridique
- Contribuer efficacement au pilotage du projet de prévention, de sa mise en place au suivi du plan d'action, en se positionnant comme acteur ressource à forte valeur ajoutée au sein des instances de la prévention.

Contenus

- De quoi parle t'on ?
 - Les définitions des risques psychosociaux et leur contour
 - Les 3 niveaux de la prévention
 - Le plan santé au travail 3 : enjeux – ambitions – calendrier
- Le cadre légal et juridique des Risques Psychosociaux
 - Ce que dit le législateur
 - Les obligations de l'employeur
 - Les acteurs internes et externes de la prévention
 - Rôle et responsabilités des acteurs de la prévention
- Les ressources et les moyens à disposition des acteurs de la prévention
 - Les outils de pilotage de la prévention des RPS
 - Le document unique de prévention des risques professionnels
- Signes, indicateurs et suivi des risques
 - Les familles de facteurs de risques
 - Le tableau des indicateurs
- Le plan d'action et de veille
 - Les alertes et leurs différents niveaux
 - Les moyens à mettre en œuvre lors d'une crise

Durée : 1 jour - 7 heures

Public concerné : tout acteur de la prévention - DRH, membres CHSCT, médecins du travail ou de prévention, ingénieur hygiène et sécurité, etc.

Prérequis : vous êtes amenés à piloter, accompagner et suivre la mise en œuvre de la prévention des risques professionnels.

Compétences métier

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de piloter un plan de prévention des risques psychosociaux de la phase de prévention primaire à la mise en place d'un plan d'action.

Moyens pédagogiques

Études de cas conçus sur mesure

Alternance d'exercices en individuel et en collectif

Check-list des essentiels de la formation

Une bibliographie, webographie, filmographie relatives à la thématique

Manager : prévenir les risques psychosociaux au sein de son équipe

Objectifs

- Connaître le cadre législatif des risques psychosociaux, les différents acteurs ressources internes et le rôle du manager dans la prévention des risques psychosociaux
- Détecter les signes de souffrance au travail au sein de leur équipe en analysant ce qui relève de la sphère personnelle, sociale et de l'activité
- Prévenir les situations à risque en s'appropriant les outils à disposition de l'encadrement
- Comprendre le phénomène de stress afin de le gérer pour soi-même et pour leurs collaborateurs
- Contribuer à la promotion du bien-être au travail
- Orienter au besoin leurs collaborateurs vers les préventeurs internes si la situation ne relève pas de leur compétence et de leurs prérogatives.

Contenus

- De quoi parle t'on ?
 - Les définitions des risques psychosociaux et leur contour
 - Les 3 niveaux de la prévention
 - Le plan santé au travail 3 : enjeux – ambitions – calendrier
- Le cadre légal et juridique des Risques Psychosociaux
 - Ce que dit le législateur
 - Les obligations de l'employeur
 - Les acteurs internes et externes de la prévention
 - Rôle et responsabilités des acteurs de la prévention
- Les ressources et les moyens à disposition des acteurs de la prévention
 - Les outils de pilotage de la prévention des RPS
 - Le document unique de prévention des risques professionnels
- Signes, indicateurs et suivi des risques
 - Les familles de facteurs de risques
 - Le tableau des indicateurs
- Le plan d'action et de veille
 - Les alertes et leurs différents niveaux
 - Les moyens à mettre en œuvre lors d'une crise

Durée : 2 jours - 14 heures

Public concerné : tout encadrant d'équipe

Prérequis : vous êtes amenés à encadrer une équipe ou un projet, accompagner et suivre la qualité de vie au travail.

Compétences métier

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de prévenir les risques psychosociaux au sein de votre équipe afin de les gérer.

Moyens pédagogiques

Études de cas conçus sur mesure

Mises en situation suivies de débriefing

Alternance d'exercices en individuel et en collectif

Check-list des essentiels de la formation

Une bibliographie, webographie, filmographie relatives à la thématique

Se protéger des actes d'incivilité et d'agressivité

Objectifs

- Comprendre et interpréter les situations potentiellement conflictuelles afin de mieux les anticiper et de les gérer,
- Interpréter les signes émanants de patients ou de leurs proches susceptibles d'entrer dans une spirale violente,
- Se protéger de tout acte d'agressivité et de violence,
- Echanger avec les collègues des autres services pour mise en commun de bonnes pratiques.

Contenus

- Comprendre et interpréter les situations potentiellement conflictuelles afin de mieux les anticiper et de les gérer
- Les sources de la violence et de l'agressivité
- Interpréter les signes émanants de clients/patients susceptibles d'entrer dans une spirale violente
- Se protéger de tout acte d'agressivité et de violence
- Réfléchir aux situations pour les anticiper
- Adapter sa communication à l'interlocuteur et à la situation
- La communication non violente
- Se protéger, protéger les autres acteurs (collègues, clients) en cas de situation avérée
- Réagir face à une situation conflictuelle
- Utiliser les ressources de l'équipe dans la gestion de la violence et de l'agressivité
- La méthode Grouille – Smolis : gestes préventifs

Durée : 1 jour - 7 heures

Public concerné : toute personne accueillant du public en présentiel ou à distance.

Prérequis : aucun.

Compétences métier

A l'issue de la formation, vous serez en mesure vous protéger des actes d'incivilités et d'agressivité liés à votre activité professionnelle.

Moyens pédagogiques

Études de cas conçus sur mesure

Alternance d'exercices en individuel et en collectif

Mises en situation suivies de débriefing

Check-list des essentiels de la formation

Une bibliographie, webographie, filmographie relatives à la thématique